

RAPPORT FINAL

CONTRAT :

2018-17 – Laurentian – Transfer Pathways in the fields of Mining and Mechanics

TITRE DU PROJET :

Développement de parcours de transfert dans les domaines minier et mécanique

PRÉPARÉ PAR :

L'Université Laurentienne
Bureau des affaires francophones
935, Chemin du Lac Ramsey – 3^e étage, édifice Parker (P315)
Sudbury (ON) P3E 2C6
Tél : 705-675-1151, poste 3421

DATE :

1^{er} mars 2019

LISTE DES INTERVENANTS IMPLIQUÉS

- **Pour le compte de l'Université Laurentienne :**

Rosalie Thibeault, Chargée de projets;
Noémie Théberge, Conseillère principale
David Lesbarrères, Vice-recteur intérimaire associé sortant aux études et affaires francophones;
Yves Pelletier, Vice-recteur associé aux études et affaires francophones;
Osman About-Rabia, Doyen de la faculté des sciences, de génie et d'architecture;
Hélène Joly, Doyenne associée de la faculté des sciences, de génie et d'architecture
Mounir Naili, Professeur en génie minier;
Marc Arsenault, Professeur en génie mécanique;
Diane Roy, Registrare;
Melissa Ouimette, Chef du bureau des admissions;
Cindy Demontigny, Directrice des communications.

- **Pour le compte du Collège Boréal :**

Marie-Claude Malette, Gestionnaire de projets, mobilité étudiante;
Lyne Michaud, Vice-présidente Enseignement;
Daniel Leduc, Appui à la vice-présidence enseignement, Doyen de l'école des métiers et des technologies et de l'École des ressources naturelles
Jeff Lafortune, Expert de contenu en techniques de prospection et d'exploration minière et de technologie et techniques du génie de construction - civil et minier
André Dion, Expert de contenu technologie du génie électrique électronique et de technologie et techniques du génie électrique;
Liane Romain, Gestionnaire Centre d'appui pédagogique;
Julie Allen, Registrare;
Ginette Brunet, Chef du bureau des admissions;
Jean Cotnoir, Chef des communications stratégiques.

TABLE DES MATIÈRES

1) Sommaire	4
2) Intention et objectifs du projet.....	5
3) Élaboration des parcours de transfert.....	6
4) Sommaire des parcours de transferts.....	11
5) Pratiques prometteuses et leçons apprises.....	12
Annexes A, B, C, D : Matrices d'analyse.....	
Annexe E : Modèles des parcours de transfert - Génie	
Annexe F : Rapport financier.....	

1) SOMMAIRE

L'Université Laurentienne et le Collège Boréal se sont rapprochés et ont combiné leurs efforts pour arriver une fois de plus à développer des parcours de transfert novateurs qui seront avantageux pour les étudiants collégiaux souhaitant poursuivre des études dans les domaines du génie minier et mécanique à l'Université Laurentienne. Pour ce faire, nous avons étudié la possibilité d'élaborer des passerelles à partir des six programmes suivants du Collège Boréal :

- Techniques en prospection et d'exploration minière (2 ans)
- Techniques du génie de construction- civil et minier (2 ans)
- Technologie du génie de construction – civil et minier (3 ans)
- Techniques du génie électrique (2 ans)
- Technologie du génie électrique (3 ans)
- Technologie du génie électronique (3 ans)

L'initiative aura permis l'officialisation, au cumul, de 12 nouveaux parcours de transfert pour les étudiants francophones dans les domaines du génie minier et mécanique.

2) INTENTION ET OBJECTIFS DU PROJET

En plus de rejoindre les objectifs généraux du CATON le projet avait, pour l'Université Laurentienne et le Collège Boréal, les visées suivantes :

- maximiser les acquis des étudiants diplômés des programmes Techniques en prospection et d'exploration minière (2 ans), Techniques et Technologie du génie de construction- civil et minier (2 et 3 ans), Techniques et Technologie du génie électrique (2 et 3 ans), et Technologie du génie électronique (3 ans) du Collège Boréal;
- appuyer le recrutement dans les programmes universitaires francophones de génie minier et mécanique qui sont, parfois, à plus petits effectifs et qui pourtant génèrent un intérêt définitif chez les étudiants collégiaux de programmes affinitaires;
- poursuivre le dialogue entre l'Université Laurentienne et le Collège Boréal, afin de travailler à une cohérence entre nos programmes, qui faciliterait et donc stimulerait la mobilité des étudiants francophones dans les domaines du génie mécanique et minier et profiterait à l'ensemble du système d'éducation.

3) ÉLABORATION DES PARCOURS DE TRANSFERT

- **Méthodologie**

Puisque la nouvelle méthodologie que nous avons développée et mise à l'épreuve dans le cadre du développement de nos passerelles en architecture et en environnement l'an dernier s'est avérée fructueuse et très appréciée de nos responsables de programmes, nous avons construit notre démarche encore une fois sur l'analyse des corrélations au niveau des résultats d'apprentissage de chacun des cursus des programmes de départ et d'arrivée. Nous étions confiants que ce processus nous mènerait vers un juste portrait des possibilités qui s'offriraient en fait de parcours.

Une nouvelle dimension cette année touchait l'implication d'un évaluateur externe dans la démarche globale. Ceci nous a en fait permis de nous assurer que les résultats d'apprentissage tirés des curricula de chacun des cours étaient précisément définis et correctement isolés pour garantir un recoupement des résultats efficace et ainsi permettre une analyse substantielle.

Pour ce qui est de la séquence des étapes et des livrables accomplie, elle s'est essentiellement avérée la même que celle prévue et proposée dans le cadre du dépôt de notre proposition, c'est-à-dire :

Calendrier des activités	Étapes et livrables
avril 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres avec le doyen de la faculté des sciences, du génie et de l'architecture pour discuter du projet et de ses étapes - Allocation des heures sur les formulaires de charge de travail des professeurs-experts de Boréal et des conseillères pédagogiques pour le printemps 2018

RAPPORT DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

CONTRAT : 2018-17 PARCOURS DE TRANSFERT DANS LES DOMAINES MINIER ET MÉCANIQUE

mai 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres avec les directeurs et doyens des programmes, les responsables des Centres d'appui au personnel et les gestionnaires des Bureaux des admissions à la Laurentienne et à Boréal pour présenter le projet - Rencontre de démarrage du côté de chacun des établissements avec les professeurs des programmes pour échanger sur les objectifs des programmes ciblés par le projet de la Laurentienne et du Collège Boréal.
juin 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des plans de cours et autres informations relatives aux résultats et activités d'apprentissage du programme universitaire ciblés par le projet
septembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration des six matrices d'analyse basées sur les résultats d'apprentissage de chacun des cursus - Rétroaction sur la structure d'analyse proposée par la conseillère principale - Approbation de la structure d'analyse par le vice-recteur aux études et affaires francophones de la Laurentienne - Évaluation des matrices d'analyse par l'évaluateur externe et ajustement en conséquence.
octobre 2018 à février 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse et comparaison des résultats d'apprentissage des différents programmes - Identification des crédits pouvant être reconnus
mars - avril 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation auprès de la Chef des admissions de la Laurentienne afin de partager les analyses, de compléter les résultats des crédits accordés par les normes issues des pratiques administratives générales pour les cours aux choix et résultats académiques des candidats, et d'identifier la documentation à préparer en vue des prochaines étapes d'approbations administratives à la Laurentienne - Consultation des intervenants clés des programmes afin de valider les analyses comparatives effectuées des résultats d'apprentissage (directions de programmes de chaque institution, doyens des écoles de métiers des collèges et doyen de la Faculté des sciences, génie et d'architecture de la Laurentienne) - Validation finale des parcours développés auprès des intervenants avant d'entamer le processus d'approbation

	- Développement et finalisation des parcours d'ententes traditionnelles selon les analyses comparatives qui ont été validées par les intervenants des programmes
mai – juin 2019	- Finalisation du processus d'approbation à l'Université (2 dernières étapes) <ul style="list-style-type: none"> ✓ ARA (Academic Regulations and Awards) ✓ Sénat de l'Université Laurentienne
été 2019	- Ajout des parcours aux protocoles d'ententes <ul style="list-style-type: none"> - Communication avec le bureau d'admission pour ajouter les parcours à ONTransfer.ca

• **Comparaison et analyse des programmes**

Une fois perfectionnées et bien validées par l'évaluateur externe, les matrices d'analyse nous ont permis de faire la cartographie de l'ensemble des résultats d'apprentissage de chacun des programmes visés par le projet et leurs recoupements ont été étudiés. Celles-ci se construisent des résultats d'apprentissage des programmes de génie de la Laurentienne qui se trouvent croisés des résultats d'apprentissage des programmes de Boréal, et sont utilisées de la façon suivante :

- Pour chaque résultat d'apprentissage correspondant entre le programme universitaire et l'un des programmes collégiaux, un « 1 » a été inscrit dans la grille;
- Les résultats d'apprentissages correspondants sont ensuite additionnés par cours du programme Laurentienne arrimé;

- Si un cours de la Laurentienne compte au moins un résultat d'apprentissage correspondant pour tous ses résultats d'apprentissage, on peut proposer au directeur du programme que ce cours ait un équivalent collégial et que le crédit soit reconnu dans l'entente;
- Même si lorsque l'on fait une comparaison de cours par cours il n'y a pas un cours du collège qui est exactement l'équivalent d'un cours de la Laurentienne, la cartographie permet de démontrer que dans l'ensemble du diplôme collégial, les étudiants ont couvert les résultats d'apprentissage de certains cours;
- À la fin de l'exercice, les directeurs des programmes collégiaux sont consultés pour valider les résultats d'apprentissages recoupés. Ils ont alors l'occasion de préciser si certains résultats ont été omis par faute de clarté ou de compréhension des syllabus de cours, ou encore même de proposer une certaine révision de leur programme de sorte à y ajouter un résultat d'apprentissage particulièrement déterminant.

Les documents Excel regroupant l'ensemble des matrices d'analyse utilisées dans le cadre de ce projet vous sont présentés en annexe A (Techniques en prospection et d'exploration minière - 2 ans), annexe B (Techniques et Technologie du génie de construction- civil et minier - 2 et 3 ans), annexe C (Techniques et Technologie du génie électrique - 2 et 3 ans), et annexe D (Technologie du génie électronique - 3 ans).

- **Processus de mise en œuvre et échéanciers**

Les processus d'approbation ont une incidence importante sur les échéanciers d'un tel projet et sa mise en œuvre. En effet, certains comités comme le Sénat par exemple, sont confrontés à des agendas très chargés, en plus d'un calendrier de rencontres très limité. Ainsi, il faut se rendre à l'évidence, la rencontre de juin reste la plus propice au traitement de dossiers comme celui-ci et vient par conséquent interférer avec le souhait initial de terminer l'ensemble des travaux pour la fin avril.

Au cours des deux prochaines semaines, la cartographie des programmes et les résultats de la première analyse qu'elle propose seront déposés pour validation auprès des instances de chaque établissement. Suite à cela, nous entamerons :

- la rencontre entre les directeurs de programmes des établissements afin de faire appel aux résultats dégagés à la suite de la première analyse et proposition de recommandations pour maximiser les parcours;
- l'approbation auprès de ARA et information au CPF;
- l'approbation auprès du Sénat;
- l'ajout des parcours aux protocoles d'ententes;
- les communications avec le bureau d'admission pour ajouter les parcours à ONTransfer.ca;
- la préparation d'une annonce des nouvelles passerelles pour la rentrée scolaire.

4) SOMMAIRE DES PARCOURS DE TRANSFERT CRÉÉS

Un bref aperçu des parcours de transfert proposés à l'issue de ce projet vous est présenté sous l'onglet « Bilan » de chacun des documents Excel présentés en annexes A, B, C et D.

Les détails spécifiques associés aux parcours de transferts avec les programmes de génie mécanique et de génie minier ont été documentés tel que demandé dans les modèles de parcours fournis en annexe E.

Attention : Il est à noter que le nombre de crédits accordés anticipé dans l'analyse qui est fourni avec ce rapport pourrait être modifié lorsque les ententes seront présentées à ARA et au Sénat. Pour cette raison, l'Université Laurentienne s'engage à fournir un complément de rapport à CATON lorsque toutes les étapes d'approbation seront complétées.

5) PRATIQUES PROMETTEUSES ET LEÇONS APPRISSES

Les pratiques gagnantes pour notre établissement dans le cadre de l'élaboration de parcours de transfert se confirment d'une initiative à l'autre. Parmi celles-ci restent :

- l'importance de communiquer avec tous les départements impliqués des différents établissements. Ceux-ci incluent le département du programme en question, la faculté, le bureau du registraire et le bureau des admissions, ainsi que les administrateurs et le centre d'orientation scolaire qui avisent les étudiants concernant leur horaire, etc.;
- l'approche d'analyse basée sur les résultats d'apprentissage et les outils relatifs que nous avons développés, qui apportent une objectivité saine au processus d'accord des équivalences;
- la pertinence d'un travail de sensibilisation constant au sein de la Laurentienne, afin que le roulement important des intervenants en place ne n'influence pas la culture que nous tentons d'instaurer ou les objectifs de développement de parcours initialement identifiés.